



*Direction
de l'attractivité
et de l'emploi*

Appel à Manifestation d'intérêt :

Entreprises, devenez partenaires de

PARIS FABRIK

***des formations aux métiers de la fabrication, du
réemploi et de l'économie verte***

Publication : 20 décembre 2017

Dépôt des avant-projets : 26 janvier 2018

Date limite des candidatures : 28 février 2018

Contacts : dae-parisfabrik@paris.fr

Présentation

Contexte

La Maire de Paris souhaite soutenir des secteurs économiques émergents et créateurs d'emploi à Paris par la formation et la professionnalisation des acteurs.

La collectivité parisienne apporte son soutien aux secteurs économiques émergents et à la préservation de l'environnement depuis plusieurs années et multiplie les engagements, que ce soit dans le cadre de l'Agriculture Urbaine, du Plan en faveur du Climat, de l'Innovation, du plan Economie Circulaire adopté en juillet dernier par le Conseil de Paris, et faisant suite à des Etats Généraux auxquels ont participé 120 organismes partenaires pour définir une stratégie et impulser un changement de culture.

L'IEC¹ a évalué à 500 000 le nombre d'emplois qui pourraient être créés en France dans les domaines du réemploi, de la réparation, du recyclage et plus globalement de la gestion efficace des matières. L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, dans son étude (2015) dédiée aux Emplois et à la transition écologique, souligne que ces changements culturels doivent être accompagnés sur le marché du travail où les gisements d'emploi nouveaux vont aussi de pair avec la destruction d'emplois.

Alors que la Ville se réinvente, à travers les Appels à Projets Urbains Innovants notamment, que la métropole se construit avec le Grand Paris, ces grands chantiers, l'accueil des JO 2024, mais aussi les nouvelles activités qui seront développées dans les espaces construits, vont créer des dizaines de milliers d'emplois ; le souci d'une ville intelligente et durable exige de former les Parisiennes et les Parisiens, y compris les moins qualifiés, à relever ces défis, et à le faire en économisant les ressources. Cette préservation des ressources implique des savoir-faire de fabrication et refabrication, mais aussi des innovations hautement technologiques.

L'anticipation de ces changements et la vitesse d'adaptation des individus sont des facteurs clefs pour la réussite de cette transition, aussi bien que la connaissance de ces nouveaux métiers, des nouvelles compétences requises et l'attention portée aux publics les plus vulnérables en période de mutation économique. La collectivité parisienne a toute sa place pour accompagner et fédérer les initiatives innovantes et faire effet levier.

En complément de l'appel à projets Paris Fabrik des formations aux Métiers de la fabrication, du réemploi et de l'économie Verte, la Ville de Paris souhaite mobiliser les entreprises, les grands comptes pourvoyeurs d'emploi, les branches professionnelles ainsi que les acteurs publics de l'emploi dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt auquel ils pourront répondre.

¹ Institut de l'Économie Circulaire

Les finalités de l'appel à projets Paris Fabrik :

Sont visés les cinq secteurs suivants : Activités de la fabrication, de la réparation des objets de la vie quotidienne, du réemploi, Pratiques circulaires du bâtiment, Promotion des circulations douces, Lutte contre le gaspillage alimentaire et Promotion de l'agriculture urbaine à Paris et de l'éco-agriculture à débouchés parisiens.

Les objectifs sont les suivants :

- accélérer la transmission et la formalisation des savoir-faire et technologies sous forme de formations, de MOOC, etc.,
- renforcer l'insertion professionnelle des Parisien/nés demandeurs d'emploi dans ces métiers, notamment les publics en difficulté issus des quartiers populaires, les décrocheurs scolaires, les seniors ou encore le public féminin souvent exclu des métiers manuels,
- favoriser des actions qui proposeront de mettre en relation les publics chercheurs d'emploi, les entreprises qui recrutent et les acteurs publics de l'emploi et de la formation professionnelle (branches professionnelles, organismes de formation...) ainsi que celles pour lesquelles le soutien de la collectivité parisienne permettra un effet de levier.

Vous êtes une entreprise, implantée à Paris ou non, en recherche de compétences sur les secteurs d'activités visés ou intéressée au titre de la responsabilité sociale de l'entreprise à développer des actions destinées à soutenir l'emploi et la formation Mobilisez-vous à nos côtés !

Propositions attendues

Les propositions pourront relever d'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- offre d'emploi et de stages, contrats de professionnalisation, stages d'immersion en entreprise, etc.
- visites d'entreprises pour informer, valoriser et témoigner sur les métiers du secteur visé ou sur la transformation des entreprises et des métiers traditionnels
- parrainage ou tutorat individuel
- mécénat financier permettant de contribuer au développement du programme et au financement de nouvelles formations, au bénéfice des lauréats
- mécénat de compétences
- mise à disposition de locaux (salles de cours/réunions) pour accueillir de façon pérenne ou transitoire des formations

Partenariat proposé avec la Ville de Paris

Les partenaires pourront bénéficier d'une visibilité sur l'ensemble des documents de communication du programme, et participer à l'événementiel spécifique qui lui sera dédié.

Les partenaires bénéficieront par ailleurs de relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs du programme.

Des liens seront faits avec l'ensemble des événements et des grands projets portés par la Ville de Paris dans l'écosystème visé (trophées,...)

Éligibilité des entreprises

Cet appel est ouvert à tout type d'entreprises, françaises et internationales, d'organismes de formation, d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et d'acteurs économiques et associatifs parisiens/franciliens.

Modalités de candidature et calendrier

Les dossiers seront retenus sur la base de la cohérence et la pertinence des propositions par rapport aux objectifs de la Ville de Paris, et à l'ensemble des actions engagées et des programmes de formation retenus dans l'appel à projet.

La candidature comprendra:

- Une présentation de l'entreprise et de son entité parisienne le cas échéant
- La nature de l'implication de l'entreprise et les raisons de cette mobilisation ; des informations sur le partenariat et la nature des projets proposés conjointement avec les partenaires identifiés ou associés.
- Une proposition d'engagements emploi et RSE, pouvant faire l'objet d'une Charte des engagements réciproques, liant la Ville de Paris et l'entreprise candidate.

Calendrier prévisionnel :

- Lancement : 20 décembre 2017
- Date limite de dépôt des avant-projets (si utile) : 26 janvier 2018
- Date limite de dépôt des candidatures : 28 février 2018
- Instruction des candidatures : mars 2018
- Jury de sélection : avril 2018

Modalités de réponse à l'appel manifestation d'intérêt et processus de sélection

Les dossiers seront remis sous forme dématérialisée uniquement sur l'adresse mail dédiée

S'adresser à : dae-parisfabrik@paris.fr